

«La concurrence fiscale excessive risque de tuer le fédéralisme»

Suisse L'impôt dégressif à Obwald alarme les directeurs cantonaux des finances, qui se sont réunis vendredi. Le ministre vaudois Pascal Broulis analyse les risques de la sous-enchère fiscale

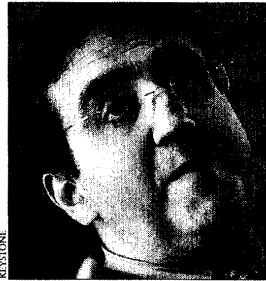
Cynthia Gani

L'impôt dégressif à Obwald provoque toujours une vive émotion. La Conférence des directeurs cantonaux des finances, qui s'est réunie vendredi à Berne, a décidé de se doter de principes pour éviter les excès. Un groupe de travail a été chargé de faire des propositions pour lutter contre la surenchère.

De son côté, le Parti socialiste se dit convaincu que l'impôt dégressif est contraire à la Constitution fédérale. S'il a renoncé, sous la pression, à recourir au Tribunal fédéral, le PS envisage toutefois de lancer une initiative populaire pour une harmonisation fiscale.

Membre de la Conférence intercantonale des directeurs des finances, le ministre vaudois Pascal Broulis s'inquiète des conséquences néfastes qu'aurait le modèle d'impôts obwaldien sur le fédéralisme. Selon le conseiller d'Etat, si la Suisse se laisse aller à la sous-enchère fiscale, elle risque de se retrouver avec un taux unique. Pascal Broulis redoute également que le pays s'expose à la critique de la Communauté européenne.

Le Temps: La réforme fiscale d'Obwald a suscité de vives réactions. Lors de votre séance de



Pascal Broulis, ministre vaudois des Finances, Parti radical: «Les grands cantons assument des tâches qu'Obwald ainsi que d'autres petits cantons n'ont pas à leur charge.»

vendredi, la tension était-elle retombée?

Pascal Broulis: Loin de là. Cette question provoque toujours de l'émotion. Selon un avis de droit d'un éminent professeur de la Haute Ecole de Saint-Gall, le système fiscal d'Obwald peut poser quelques difficultés. En tout cas, on ne doit pas laisser cette question en suspens.

– Quelles répercussions néfastes le nouveau modèle d'impôts obwaldien pourrait-il avoir?

– Le fédéralisme permet de main-

tenir une concurrence entre les cantons. C'est un système sain et stimulant, car chacun tente de faire mieux que les autres. Mais si la concurrence fiscale devient excessive, nous risquons de perdre cette diversité. La Suisse se retrouverait alors avec un taux unique. Et ce serait la mort du fédéralisme, auquel je suis très attaché.

D'autre part, avec de telles sous-enchères, la Suisse s'expose aux critiques de la Communauté européenne. Voire, à une affaire semblable à celle des fonds en déshérence.

– Mais n'est-il pas légitime qu'Obwald, canton défavorisé par sa situation géographique, touché par l'exode démographique, utilise ces conditions fiscales comme un instrument de promotion?

– Obwald est un petit canton, qui a subi de nombreuses attaques de la part de ses voisins d'abord, puis à l'échelle du pays. On peut comprendre sa volonté d'être attractif.

Mais les grands cantons assument des tâches qu'Obwald et les autres petits cantons n'ont pas à leur charge. Cela, ils doivent le concéder. Dans les cantons centraux, la fiscalité sert à financer

les missions d'intérêt public. La santé, le social, la sécurité publique et les tâches administratives de proximité représentent 90% de leurs budgets. Ils ne peuvent donc pas se permettre d'offrir les mêmes avantages fiscaux qu'Obwald.

– Les grands cantons risquent-ils de se rebeller?

– En quelque sorte. Ils pourraient imposer des coûts supplémentaires aux habitants des petits cantons qui souhaitent bénéficier de prestations, à l'hôpital par exemple, dans les grands cantons. Ces derniers risquent de se refermer sur eux-mêmes.

– Faut-il adopter des règles? Sous la forme d'un code d'honneur?

– Il est prématuré de parler de code d'honneur. La séance de vendredi constituait le premier round d'une série de discussions: à l'issue de la séance des directeurs cantonaux des finances, nous avons décidé de mettre sur pied un groupe de travail. Ce dernier est chargé d'analyser les enjeux de la fiscalité.

Il sera panaché, composé de grands et petits cantons, urbains et campagnards. Pour la Suisse romande, les membres seront les cantons de Vaud et du Jura.